**PNRR M4 C1 INV.3.4 SUB-INV.T4 - TNE D.D. n. 167 del 03/10/2023**

**Progetto “MARE” Cod. TNE23-00049. CUP: B71I24000240006**

**Appel à candidatures**

**Bourses de mobilité PNRR/TNE pour des études à l'Université de Turin**

**Année académique 2025- 2026**

**Le Doyen de la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga**

**Vu** l'accord de coopération signé entre le consortium MARE et la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga ( Université Sultan Moulay Slimane, de Beni Mella)l, qui formalise la collaboration entre les universités participantes pour atteindre les objectifs du projet, y compris les actions de mobilité décrites dans les addenda spécifiques joints à l'accord de coopération susmentionné.

Décrets

L'appel à candidatures « bourses de mobilité PNRR/TNE pour des études » à l'Université de Turin pour l'année académique 2025/2026.

**Art. 1 - Champ d'application du projet**

Cette opportunité de mobilité fait partie du **projet MARE** (Mobility and Research in the Mediterranean Region), une initiative **TNE** (TransNational Education) financée dans le cadre du Plan national italien de relance et de résilience (**PNRR**), Cod. TNE23-00049.

Le projet vise à renforcer la coopération universitaire, à favoriser les échanges d'étudiants et de personnel et à promouvoir des activités de recherche communes entre les universités méditerranéennes. Grâce à ce programme de mobilité, les participants auront l'occasion de vivre des expériences universitaires de grande qualité, de renforcer les partenariats internationaux et de contribuer au développement de domaines thématiques clés tels que « Migration, social and political change » (WP3). Cette initiative vise à offrir aux étudiants et aux universitaires une opportunité unique de développement professionnel et académique dans la région méditerranéenne.

Dans ce cadre, la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga (l’Université Sultan Moulay Slimane) lance cet appel à candidatures pour des opportunités de mobilité avec l’Université de Turin, Département de Culture, Politique et Société, pendant l'année académique 2025/2026.

**Art. 2 - Bourses de mobilité**

Dans le cadre du projet MARE, trois bourses seront attribuées à des étudiant·e·s de Master pour une mobilité d'une durée comprise entre deux et cinq mois, à partir de septembre 2025.

**Art. 3 - Eligibilité**

**Les participants éligibles sont**

Les étudiants de Master en sciences politiques et sociales relevant de la Faculté Polydisciplinaire de Khouribga (Université Sultan Moulay Slimane, de Beni Mellal).

**Art. 4 - Critères de sélection**

Les étudiant·e·s seront sélectionné·e·s sur la base de leur excellence académique et de leur engagement actif dans le parcours de formation, notamment :

* Les résultats académiques antérieurs (relevés de notes) ;
* Les compétences linguistiques (la maîtrise du français et de l’anglais est exigée, la maîtrise de l’italien constitue un atout important) ;
* L’assiduité et la présence régulière aux cours durant le semestre actuel ;
* La rigueur dans le travail, notamment la préparation des devoirs demandés et le respect des échéances durant l’actuel semestre ;
* Un entretien individuel d'évaluation.

### Documents requis

* Un CV (2 pages maximum) ;
* Une copie du passeport ;
* Une lettre de motivation ;
* Le relevé de notes des études précédentes ;
* Une copie du dernier diplôme ;
* Un certificat d’inscription pour l’année académique 2024/2025.

**Art. 5 - Dates et délais**

* Publication de l’appel à candidatures : semaine du 26 mai 2025
* Date limite de réception des candidatures : 8 juin 2025 à 23h59
* Entretiens de sélection : 18 juin 2025

**Art. 6 - Procédures de candidature**

**Procédures de candidature :**

Les candidat·e·s seront évalué·e·s par un jury interne sur la base de leur dossier de candidature.  
La décision d’admissibilité sera rendue conformément aux critères énoncés à l’article 4.

**Art. 7 - Annonce des résultats de la sélection**

Pour être recevables, les candidatures doivent être déposées dans les délais impartis et accompagnées de l’ensemble des pièces justificatives requises.

L’évaluation se fera sur la base du dossier académique des candidat·e·s, complétée par un entretien de sélection.

**Art. 8 - Convention de bourse**

L'étudiant bénéficiant d’une bourse de mobilité doit signer **la convention de bourse (*Grant Agreement*)**, qui établit les droits et les obligations entre l'étudiant et l'Université de Turin dans le cadre de la mobilité internationale, y compris aux fins du versement de la contribution financière. Le contrat précise le montant exacte de la bourse, la période et la durée de la mobilité, comme indiqué dans le **contrat pédagogique (*Learning Agreement)***.

**La convention de bourse** est préparée par le Université de Turin et envoyé à l'adresse électronique de l'étudiant. Si l'étudiant ne renvoie pas le contrat dûment signé dans les **10 jours** suivant la date de réception, l'offre sera automatiquement annulée.

La mobilité ne peut commencer qu'après la signature du contrat par toutes les parties concernées.

**Contacts et soumission de candidatures**

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

* **Pr. Mustapha Azaitraoui**, Responsable scientifique du projet FPK/USMS  
  📧 [azaitraoui@gmail.com](mailto:azaitraoui@gmail.com)
* **Pr. Khalid Sbiaai**, Vice-Doyen chargé de la pédagogie, Faculté Polydisciplinaire de Khouribga  
  📧 [k.sbiaai@usms.ma](mailto:k.sbiaai@usms.ma)

Les candidatures complètes doivent être envoyées par e-mail, en un seul fichier PDF, à l’adresse suivante : [azaitraoui@gmail.com](mailto:azaitraoui@gmail.com), avec en copie [k.sbiaai@usms.ma](mailto:k.sbiaai@usms.ma), **au plus tard le 8 juin 2025**.